

Point fort

Berne veut croire au succès de la prochaine vaccination

Grippe Un an après le psychodrame suscité par le virus A/H1N1, la Confédération appelle les Suisses à se faire vacciner. Mais répondront-ils à l'appel?



L'exemple des politiques Le sénateur vaudois Luc Recordon, à l'instar de nombreux parlementaires, s'est fait vacciner l'année dernière à Berne, lors de la session d'hiver des chambres fédérales. LAURENT CROTTET

Caroline Zuercher

«Je ne me vaccinerai pas. Je suis jeune et en bonne santé, s'exclame une Genevoise qui travaille dans le domaine médical. Et puis, tout le débat autour de la grippe A (H1N1) a encore diminué mon envie de le faire.» La saison de la vaccination contre la grippe a commencé. Hier, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a lancé sa campagne, visant à encourager les personnes à risque et celles qui les entourent à se prémunir contre cette maladie qui, en moyenne, tue 400 à 1000 personnes chaque année dans notre pays.

1,4 million de doses de vaccin ont été commandées. Mais un an après la grande peur du virus A (H1N1), qui ne s'est pas concrétisée, ne sera-t-il pas difficile de convaincre la population de se faire piquer? La société PMSE SA, qui organise des campagnes de vaccination dans les entreprises, a constaté une diminution des inscriptions. «Mais, précise Judith Seydoux, l'une de ses associées, je ne peux pas vous dire s'il s'agit d'une confusion entre la grippe saisonnière et les événements de l'an dernier, ou si la peur d'attraper la grippe est moins présente chez les employés cette année.»

Protéger les plus vulnérables

Faut-il regagner la confiance de la population? «Je ne pense pas que les autorités sanitaires et les médecins l'aient perdue», répond Jean-Louis Zuercher, porte-parole de l'OFSP. Les évaluations qui ont été faites l'an dernier le montrent. Et les chiffres parlent d'eux-mêmes: outre les décès, jusqu'à 5000 personnes sont hospitalisées chaque année. Dans ces conditions, son office cible sa campagne sur les personnes

à risque et les individus qui les entourent, sa préoccupation étant de protéger les plus vulnérables.

«Le brouhaha et les difficultés rencontrées en 2009 ont plutôt sensibilisé les autorités et le grand public à l'importance de se protéger», renchérit Ueli Grüninger, secrétaire général du Collège de médecine de premier recours. Dans le monde médical, on prône donc le retour à la normale. «J'ai commencé les vaccinations il y a dix jours et j'ai l'impression que nous avons retrouvé la routine, celle que nous connaissons il y a deux ans, confirme François Héritier, président de la Société suisse de médecine générale. Mes patients ne m'ont

«La population doit retrouver ses réflexes du passé, ceux qui prévalaient avant 2009»

Karim Boubaker, médecin cantonal vaudois

pas posé de questions particulières. Le fait que l'épidémie a pu être endiguée l'an dernier conforte aussi une partie de la population.»

Mais si les personnes appartenant à des groupes à risque sont sensibilisées par leurs médecins, ce n'est pas forcément le cas du reste de la population! Cette «petite défiance», le médecin cantonal vaudois Karim Boubaker l'admet. Dans ces conditions, il prône un message: «Il faut insister sur le fait que la situation vécue l'an dernier était tout à fait exceptionnelle. Nous avons assisté à l'arrivée d'un nouveau virus, et nous ne savions pas comment la population y réagirait. Mais cette année, les conditions sont bien plus confortables. La population doit donc retrouver ses réflexes du passé, ceux qui prévalaient avant 2009.»

Recommandations

Un vaccin saisonnier, pour qui et qui sert à quoi?

La cuvée 2010 du vaccin contre la grippe saisonnière est un peu particulière. La pandémie de grippe A (H1N1) ayant mobilisé la planète l'an dernier, des antigènes analogues à cette souche ont été inclus au cocktail. Celui-ci protège également contre les souches virales saisonnières A (H3N2) et Influenza B. Un mélange qui semble adéquat: d'après les dernières observations en Europe du réseau de surveillance de la grippe Sentinella, 80% des virus détectés sont de type Influenza B et 20% Influenza A. Parmi ces derniers, la moitié sont du sous-type A (H3N2) et l'autre moitié du sous-type A (H1N1)/09 pandémique. A noter encore que les vaccins ne contiennent pas d'adjuvants, à

l'exception d'un vaccin autorisé depuis 2008 pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

La pandémie de l'hiver dernier - bien que moins sévère que redouté - modifie aussi les recommandations de vaccination contre la grippe saisonnière. Les personnes les plus menacées, pour lesquelles la vaccination est recommandée, sont les personnes âgées de plus de 65 ans, celles souffrant d'une maladie cardiaque, pulmonaire ou du métabolisme, ainsi que les résidents des maisons de retraite et des homes médicalisés. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) conseille aussi la vaccination à tout le personnel de santé et aux personnes en contact avec

les individus à risque, notamment ceux qui ne peuvent pas se faire vacciner en raison de contre-indications médicales, comme les nouveau-nés de moins de six mois.

La nouveauté 2010 est que, pour la première fois, l'OFSP recommande la vaccination aux femmes enceintes dès le 2^e trimestre de la grossesse. «On dispose de suffisamment d'évidences scientifiques sur le bénéfice pour elles et pour leur nourrisson, ainsi que sur l'innocuité de la vaccination contre la grippe pendant la grossesse», estiment les autorités sanitaires fédérales.

Idealement, la vaccination contre la grippe devrait être renouvelée chaque année, normalement entre mi-octobre et mi-novembre.

Que sont les vaccins pandémiques devenus?

● En juin 2009, alors que l'on ignorait comment le virus allait évoluer, le Conseil fédéral a décidé d'acheter 13 millions de doses de vaccin contre le virus pandémique A (H1N1) pour un montant de 84 millions de francs. A l'époque, les experts nationaux et internationaux supposaient qu'il faudrait deux doses pour garantir l'immunité. Ce qui ne fut pas le cas. Se sont ajoutées une pandémie pas si sévère que cela et une arrivée du vaccin deux semaines après que le seuil épidémique a été franchi.

Résultat des comptes: seuls 15% de la population et 27% des groupes à risque se sont fait vacciner. La Confédération a bien tenté, dès le mois de décembre, de revendre ses surplus - elle rêvait de se débarrasser de 4,5 millions de doses -, mais elle n'était pas la seule sur ce marché de seconde main. Le contrat, conclu fin janvier 2010 avec l'Iran, pour la vente de 700 000 doses et le don de 150 000 autres ont finalement tourné court. Aucun surplus n'a trouvé preneur.

C'est grâce à un don à l'Organisation mondiale de la santé de 10% des doses livrées, environ 1,3 million de doses, que la Suisse a diminué ses stocks... à détruire. Fin mai, il reste 7 millions de doses de vaccins dans le stock fédéral et près de 1,2 million dans les réserves des cantons.

Le 12 mai 2010, le Conseil fédéral donne son feu vert pour détruire les stocks dont la date de péremption est dépassée. Les cantons qui gèrent leurs surplus ont donc invité les médecins à retourner leurs stocks dans les pharmacies où les lots ont été collectés par les grossistes en vaccins qui se sont chargés de leur destruction.

Aujourd'hui, il reste des lots encore valables d'un des trois vaccins commandés, le Pandemrix, qui reposent dans les frigos de l'armée, dont environ 40 000 doses à l'arsenal à Genève. «Ils appartiennent à la Confédération, nous attendons ses directives», précise Christian Robert, pharmacien cantonal genevois. «Les lots ne seront détruits que lorsque la date de péremption sera dépassée», précise le porte-parole de l'Office fédéral de la santé publique, Jean-Louis Zuercher. On les garde au cas où le virus A (H1N1) muterait. » **A.-M.B.**



Il reste des lots encore valables d'un des vaccins commandés. AP